

Palaiseau, le 15 mars 2023

Le Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris au cours de sa session du 15 décembre 2022 approuve les délibérations suivantes :

**Délibération n°1 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 15 décembre 2022**

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal du Conseil d'administration du 15 décembre 2022, sous réserve des modifications proposées en séance.

**Délibération n°2 : Analyse de la fusion des ENSTA**

Le Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris partage l'analyse de la fusion des ENSTA présentée en séance.

**Délibération n°3 : Règlement intérieur d'IP Paris**

Le Conseil d'administration approuve les évolutions proposées du règlement intérieur de l'Institut Polytechnique de Paris, sous réserve de l'approbation du conseil d'école de Télécom SudParis.

**Délibération n°4 : Compte financier 2022**

**Article 1 :**

Le Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris arrête à l'unanimité les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 33 ETPT dont 22 ETPT sous plafond d'emplois législatif
- 17 702 885,10 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 2 569 845,20 € personnel
  - 15 127 523,49 € fonctionnement
  - 0 € intervention
  - 5 516,41 € investissement
- 15 951 017,48 € de crédits de paiement
  - 2 569 845,20 € personnel
  - 13 348 001,93 € fonctionnement
  - 0 € intervention
  - 33 170,35 € investissement
- 18 581 658,25 € de recettes
- 2 630 640,77 € de solde budgétaire



**Article 2 :**

Le Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 2 605 962,80 € de variation de trésorerie
- 1 355 029,85 € de résultat patrimonial
- 1 366 430,61 € de capacité d'autofinancement
- 970 897,00 € de variation de fonds de roulement

**Article 3 :**

Le Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris décide d'affecter le résultat à hauteur 1 355 029,85 € en report à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

**INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS**

**Eric LABAYE**

Président du Conseil d'administration  
de l'Institut Polytechnique de Paris

91128 PALAISEAU Cedex

SIRET : 130 025 620 00019